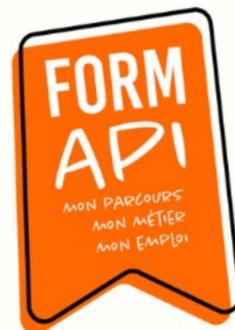




# Certificat de Spécialisation

## Éducation et Travail des jeunes équidés

En partenariat  
avec



ORGANISME  
DE FORMATION-CFA

CLUNY MÂCON  
FORMATIONS ÉQUESTRES

et FORM API

### DESCRIPTION DE LA FORMATION

Certificat de spécialisation Mentions : Loisirs et Compétition

Durée de formation totale : 560h en 10 mois

Rentrée en octobre

Rythme de l'alternance : 2 jours par semaine

Le Certificat de spécialisation « Education et travail des jeunes équidés » permet aux cavaliers de se former à la **préparation des jeunes chevaux** et ainsi répondre aux attentes et spécificités du monde de l'élevage équin. Il permet d'acquérir les compétences nécessaires pour établir le **programme de soins et d'entraînement du jeune cheval**. Il intègre également les techniques de **débouillage** et de **travail** permettant la **valorisation des équidés**. Enfin, la formation dispense des modules spécifiques à la gestion et au développement de l'activité.

La formation est organisée **en alternance**, par le biais de **contrats d'apprentissage** ou de **professionnalisation**. Ces contrats permettent une prise en charge des frais de formation associée à une rémunération. Il est également possible de prendre part à la formation en **financement personnel**.



### RENSEIGNEMENTS

**Marie PERRON**

m.perron@cmfe.fr

06.86.47.57.00

**Aurore PAUTRET**

a.pautret@cmfe.fr

06.65.51.42.46

[www.cluny-macon-formations.fr](http://www.cluny-macon-formations.fr)

### CONDITIONS D'ENTRÉE

Niveau galop 7

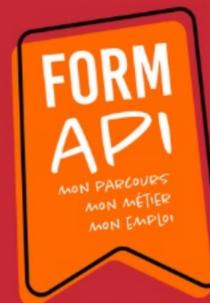
Sorties en compétition niveau amateur

Réussir les tests de sélection (voir description)

### DATES DES TESTS

Voir modalités sur la page  
suivante





# Certificat de Spécialisation

## Éducation et Travail des jeunes équidés

### RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

- UC 1 : être capable de mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés
- UC 2 : être capable de maîtriser les techniques liées à l'entretien et au déboufrage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal
- UC 3 : être capable d'éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future
- UC 4 : être capable de participer à la gestion et au développement de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail

### TEP (TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES) À L'ENTRÉE EN FORMATION

#### Tests techniques : épreuves à cheval

- Travail sur le plat avec passage des mouvements de dressage (niveau galop 7)
- Travail à l'obstacle sur lignes simples + combinaisons

#### Entretien de sélection

- Expériences
- Diplômes
- Projet professionnel
- Vérification que l'entreprise dispose des prérequis nécessaires pour accompagner le candidat

#### RENSEIGNEMENTS

**Marie PERRON** : m.perron@cmfe.fr 06.86.47.57.00  
**Aurore PAUTRET** : a.pautret@cmfe.fr 06.65.51.42.46